

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 12 AVRIL 2021**

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 20
- de votants 26

L'an deux mil vingt et un

Le douze avril

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

OBJET

Sous la présidence de Mme Corinne COLLET, 1ère Adjointe au Maire

**VOTE DES TAUX  
D'IMPOSITION 2021**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 14/04/2021

Etaient présents : D. RAMEZ C. COLLET G. COLLET MP. THUILLET C. DESROUSSEAUX H. DUMOULIN L. BLONDEAU L. PHILIPPE A. DEVEMY H. LEDOUX JM. DELANNOY B. MERESSE C. GRAND C. RIFF A. MALABOEUF I. PLOUVIER G. MONTAY S. SPOTO F. COQUELET JC. REZIGA

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 06/04/2021

Etaient excusés : P. BAUDRIN C. MERCIER A. AIT BAHA B. LE MAIGNENT S. GLINEUR S. PIROTTE V. PORQUET  
Procurations respectives à : C. COLLET D. RAMEZ C. RIFF C. COLLET C. GRAND C. DESROUSSEAUX

Un scrutin a eu lieu, Laura PHILIPPE a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il est proposé de fixer les taux d'imposition pour l'année 2021 et d'appliquer une variation proportionnelle de coefficient : 1.

Cela équivaut à maintenir des taux communaux identiques à ceux appliqués en 2020.

	TAUX 2020	TAUX 2021	BASES	PRODUIT
Foncier Bâti	17,71	37 (*)	2 503 000,00	926 110,00
Foncier non Bâti	86,41	86,41	82 500,00	71 288,00
<b>TOTAL</b>				<b>997 398,00</b>

(\*) : dont taux départemental destiné à compenser pour partie la perte des ressources de taxe d'habitation : 19,29.

Le conseil municipal, entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter les taux proposés.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,  
MAING, le 14/04/2021

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

